

Section Sportive : Squash



Quels sont les objectifs ?

1. Sportifs :

- améliorer son niveau de pratique sportive en bénéficiant de deux entraînements hebdomadaires prévus sur le temps de présence scolaire.

- acquérir les connaissances et les savoirs indispensables à la gestion de sa vie physique de « sportif ».

2. Educatifs :

- réussir son parcours d'orientation scolaire au lycée en s'appuyant sur la valorisation de son parcours sportif.

- compléter ce parcours scolaire et sportif par la formation à l'exercice de responsabilités d'encadrement (officiel fédéral et animateur/éducateur sportif)

À qui s'adresse cette section ?

- aux jeunes sportifs squasheurs lycéens qui souhaitent améliorer leur niveau de pratique de squash
- aux élèves de collège qui ont suivi le cursus de la Section Sportive squash en Collège
- aux lycéens à tempérament sportif affirmé qui présentent les capacités physiques et techniques pour devenir joueur de squash

Le fonctionnement :

- une convention Lycée / Club « A.S. Squash Royannais » / Ligue FFS du Poitou-Charente permet aux élèves de s'entraîner le vendredi de 14h à 16h30 à l'Espace Squash (à 2 min du lycée)
- l'encadrement des activités physiques d'entraînement sportif est assuré par le cadre technique du Club (M. Franck DUGAS)
- le matériel de squash est fourni par la Section Sportive
- priorité d'accès aux stages d'entraînement sportif et de formation fédérale pour les élèves de la Section Sportive
- l'enseignant d'EPS, Référent de la Section Sportive assure la coordination du suivi scolaire et sportif des élèves

Les obligations :

La Section Sportive fait partie du cadre scolaire donc le règlement intérieur du lycée est appliqué.

Les élèves doivent donc être : ponctuels, assidus, avoir leur tenue de sport, justifier leurs absences, ...



Contact au lycée :
professeur d'EPS référent
ce.0170042d@ac-poitiers.fr
05 46 23 51 70

Contact au club :
M. Franck DUGAS
05 46 06 77 77

